

Fédération des infirmières indépendantes de Belgique

F.I.I.B.

LETTRE OUVERTE AUX MINISTRES DE LA SANTE

Charleroi, le 4 mars 2020

Madame la Ministre,
Messieurs les Ministres,

Le secteur du domicile est très préoccupé.

L'information qui est relayée par le site de santé publique concerne les médecins, les pharmaciens, les dentistes et les ambulanciers, absolument rien pour les infirmiers, kinés, aides-soignants, aides familiales.

Nous sommes *chaque jour* au chevet des patients et de leurs familles, les populations que nous rencontrons ont une santé précaire et sont donc à risque.

Les officines n'ont plus ni masques, ni gants, ni gel désinfectant, comment voulez-vous que nous *protégions* nos patients, nos familles et que nous nous protégeons. Car on constate que dans les pays où le covid-19 est plus prévalant les soignants paient un lourd tribut à la maladie qui est transmise.

Vous parlez de phase 1, 2 et 3, nous avons compris que cela évolue en fonction d'un gradient de cas contaminés mais quelles sont les mesures adoptées ? Soyez plus communicatif svp ou alors le terme *Empowerment* n'est que « tendance » car sous le couvert d'éviter une panique vous instaurez un *climat malsain*. La population et les soignants de première ligne sont *en droit* d'être mieux informés, mieux protégés.

Il est à noter qu'une personne atteinte du virus doit rester *confinée chez elle* pour éviter la propagation, qu'en est-il du personnel infirmier qui doit la soigner sans masque, sans gel désinfectant, sans gants ?

Vous avez pris des mesures pour les hôpitaux mais rien pour l'ambulatoire et vous diminuez drastiquement les lits hospitaliers ! Vous aviez pourtant trouvé des canaux de communication pour nous informer de l'obligation de lecture de la carte d'identité mais quand il s'agit de protéger le personnel du domicile : nada

K. Dethye (secrétaire)